

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 115 (1989)
Heft: 13

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Société «Relais du Saint-Bernard»	Centre de ravitaillement de Martigny, restoroute des Iles, lieu-dit «Etang du Rosel», CP	Architectes établis en Valais avant le 1 ^{er} janvier 1989 et architectes valaisans domiciliés en Suisse (REG A ou B, dipl. EPF ou ETS)	Mi-juillet 89 (mi-avril 89)	7/89 B 54
Département des travaux publics du canton de Schaffhouse	«Herrenacker Süd», CP	Architectes établis ou domiciliés dans le canton de Schaffhouse, les districts d'Andelfingen, Bülach (ZH) ou Diessenhofen (TG) depuis le 1 ^{er} janvier 1987 ou originaires du canton de Schaffhouse	17 août 89	
Service des bâtiments de l'Etat, Lausanne	Equipements sportifs et maison d'étudiants à la Campagne des Cèdres, à Lausanne, CI	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, domiciliés ou établis dans le canton avant le 1 ^{er} jan- vier 1988 et architectes vaudois établis hors du can- ton avant le 1 ^{er} janvier 1988 et répondant aux critères du Conseil d'Etat ainsi que 5 architectes invités	31 août 89	9/89 B 74
Commune de Gênes (Italie)	Restructuration et réha- bilitation de la Piazza Dante, CI	Concours ouvert à tous les ingénieurs ou architectes, individuellement ou en groupes	2 sept. 89 (15 mai 89)	
Bund Deutscher Architekten (BDA, BDIA), Foire de Francfort	L'avenir des gares, CI (dans le cadre de public design)	Architectes indépendants, urbanistes, architectes d'intérieur et designers ainsi que les étudiants de ces disciplines	15 août 89	
Commune de La Tour-de-Peilz	Réaménagement du sec- teur «Centre ville», CI	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, domiciliés ou établis dans le canton avant le 1 ^{er} jan- vier 1989 et architectes vaudois établis hors du can- ton et répondant aux critères du Conseil d'Etat ainsi que 4 architectes invités	4 sept. 89 (dès le 4 avril 89)	9/89 B 74
Association suisse pour l'aménagement national (ASPAN)	Protection de l'habitat contre le bruit de la route, CI	Architectes, urbanistes, aménagistes, acousticiens établis ou domiciliés en Suisse depuis le 1 ^{er} janvier 1988, citoyens suisses	8 septembre (15 avril 89)	7/89 B 54
Conseil municipal de Zoug	Logements, Hertizentrum, Zoug, CP	Architectes demeurant ou établis en Suisse centrale ou dans les districts d'Affoltern (ZH) ou de Muri (AG) ainsi qu'originaires du canton de Zoug	29 sept. 89 (30 juin 89)	
Commune d'Oberrohrdorf- Staretschwil (AG), Steig-Immobilien AG	Construction «Ring» au centre du village d'Ober- rohrdorf, CP	Architectes établis ou domiciliés dans le district de Baden avant le 1 ^{er} janvier 1988 ou originaires de la commune d'Oberrohrdorf-Staretschwil	29 sept. 89 (7 juill. 89)	
Paroisse évangélique- réformée de Thoune/BE	Centre paroissial, Thoune- Allmendingen, CP	Architectes établis ou domiciliés à Thoune depuis le 1 ^{er} janvier 1987 ou originaires de Thoune	13 oct. 89	
Commune de Wald/ZH	Extension de l'école de Wald, CP	Architectes établis ou domiciliés dans le district de Hinwil depuis le 1 ^{er} janvier 1989 ou originaires de la commune de Wald	14 oct. 89 (27 juill. 89)	
Ville de Brigue-Glis, commune de Naters, canton du Valais, chemin de fer Furka- Oberalp, CFF, PTT	Construction de la gare de Brigue, CP	Architectes de nationalité suisse ou établis ou domi- ciliés en Suisse depuis le 1 ^{er} janvier 1989 ainsi que les architectes établis dans la province italienne de Novare	27 oct. 89	12/89 B 98
Comune di Massagno TI	Studio urbanistico del quartiere «Valletta», Mas- sagno	Il concorso è aperto a chi è iscritto all'albo OTIA del Cantone Ticino, ramo architettura, a decorrere dal 31.12.1987, o a cittadini ticinesi domiciliati fuori Can- tone che alla stessa data avevano i requisiti necessari per esservi iscritti	7 déc. 89 (16 juin 89)	

Nouveaux dans cette liste

Commune d'Ecublens/VD	Centre communal au lieu- dit «Le Croset», CP	Architectes établis dans les districts de Morges et de Lausanne au 1 ^{er} janvier 1989 et reconnus par l'Etat de Vaud	10 nov. 89 (7 juill. 89)	14/89
-----------------------	---	--	-----------------------------	-------

Office fédéral des constructions, Berne	Bâtiments administratif, de service et d'exploitation, Neuchâtel, CI + CP	Architectes établis ou domiciliés dans le canton de Neuchâtel, inscrits au registre cantonal avant le 1 ^{er} janvier 1989, architectes inscrits au REG A ou B avant le 1 ^{er} janvier 1989	1 ^{er} déc. 89 (23 juin 89)	13/89 B 108
Ministère hellénique de la culture, Athènes	Nouveau musée de l'Acropole, Athènes, CI + CP	Tous les architectes du monde, seuls ou en équipes, autorisés à pratiquer dans leur pays en date du 1 ^{er} mai 1989	31 janv. 90 (15 juill. 89)	13/89 B 109
République et canton du Jura, Service des constructions	Centre d'entretien et centre administratif, RN16 Transjurane, Delémont, CP	Architectes inscrits au registre cantonal des bureaux d'architecture, architectes originaires du canton du Jura, établis ou domiciliés en Suisse depuis le 1 ^{er} janvier 1989, dipl. des hautes écoles ou inscrits au REG A ou B	28 févr. 90 (7 juill. 89)	13/89 B 108

Carnet des concours

Centre scolaire primaire à Orsières

Résultats

L'administration communale d'Orsières a organisé, en collaboration avec le Service cantonal valaisan des bâtiments, un concours d'architecture pour la construction d'un centre scolaire primaire à Orsières. La reddition des projets était fixée au mois d'avril 1989. Les 10, 11 et 12 avril dernier, le jury s'est réuni à Orsières pour examiner les 31 projets rendus. Il était présidé par M. Bernard Attinger, architecte cantonal, et composé de MM. Jean-Marie Abbet, conseiller communal, Orsières; Pierre-Alain Croset, architecte SIA, Milan; J.-Marcel Darbellay, président, Orsières; Patrick Mestelan, architecte SIA, Lausanne; Yvan Theux, conseiller communal, Orsières; Livio Vacchini, architecte SIA, Locarno; M^{mes} Catherine Prelat, architecte, Lausanne; Monique Arlettaz, conseillère communale, Orsières; MM. J.-François Lattion, vice-président, Orsières; Laurent Mayoraz, architecte, Service des bâtiments. Il a décidé d'attribuer les prix suivants:

1^{er} prix: Pierre Schweizer, architecte, Sierre. Collaborateurs: H. Lumens, M. Schnyder, R. Berclaz.

2^e prix: Christian Beck, architecte, Monthey. Collaborateurs: P. Bernard, M. Caravaglio, R. Bissegger, J.-Chr. Chatillon.

3^e prix: Patrick Devanthéry et Inès Lamunière, architectes, Genève. Collaborateurs: L. Bionda, A. Berger, V. Lipp.

4^e prix: Ariane Widmer et Nicolas Pham, architectes, Lausanne.

5^e prix: Romaine de Kalbermatten Renaud, architecte, Genève.

6^e prix: Roland Vassaud, architecte, Branson/Fully.

7^e prix: Denis Woeffray et Geneviève Bonnard, architectes, Lausanne.

Achat: Raymond Theler et Christof Wyer, architectes, Glis. Collaborateur: C. Albrecht.

La remise des prix a eu lieu le 25 avril 1989 à 18 h 30 en présence des membres du jury.

Restructuration du relais autoroutier de Bursins

Résultats

En novembre 1988, l'Etat de Vaud (Service de l'aménagement du territoire) lançait un concours de projet pour la restructuration du relais autoroutier de Bursins, composé de deux aires, côté Jura et côté lac. Il s'agissait de réadapter les installations et infrastructures aux besoins et critères actuels en matière de services, dans une conception globale d'aménagement du territoire.

Le jury, au terme de ses délibérations, a désigné les lauréats suivants:

1^{er} prix: Fr. 18 000.— M^{lle} Catherine Voegeli, Lausanne

2^e prix: Fr. 15 000.— M. Dominique Burki, Lausanne

3^e prix: Fr. 11 000.— M^{me} Marie-Anne Prenat, Rolle

4^e prix: Fr. 8 000.— M. Marc Ruestchi

5^e prix: Fr. 7 000.— M. Jean-Claude Vuffray, Nyon

6^e prix: Fr. 6 000.— M. Stefano Von Alvensleben, Duillier

7^e prix: Fr. 5 000.— M. Jean-Baptiste Ferrari, Lausanne

Achat: Fr. 12 000.— M. Vincent Mangeat, Nyon

B 106

Mise en valeur du site de Waterloo – Concours international d'idées

Résultats

La Fondation du Roi-Baudouin a lancé, au mois de juin 1988, un concours international d'idées pour la mise en valeur du site historique de la bataille de Waterloo, classé «Monument national» par l'Etat belge.

Il s'agissait de concevoir un centre touristique international qui allie la qualité de l'accueil à la mise en valeur des composantes historiques, tout en respectant l'environnement naturel, la vocation agricole du territoire et le caractère mémorial de l'ensemble.

Le concours s'adressait aux architectes, graphistes, paysagistes et urbanistes des pays de la Communauté européenne. 569 d'entre eux, professionnels ou étudiants, se sont inscrits au concours; 222 ont soumis une proposition au jury, présidé par Jean Tanghe et composé de: MM. Georges Baines (Belgique), Bernard Huet (France), James Stirling (Royaume-Uni), Robert Trevisiol (Italie) et Charles Vandenhove (Belgique), architectes; Luc Van Malderen (Belgique), Jean Widmer (France), graphistes, et Jacques Wirtz (Belgique), paysagiste. M. Gérard Benoit, directeur du programme «Concours internationaux» de l'UIA, représentait cette dernière au jury.

Palmarès

1^{er} prix: Rik Nijs, étudiant dans l'atelier de Javier Castanon à l'Architectural Association de Londres.

2^e prix: Gorden Richter et Stefan Kopp, RFA.

3^{es} prix ex aequo:

Giulio Pieroni, Italie; Steen A. B. Hoeyer, étudiant de l'école d'architecture de la Royal Danish Academy; Roelf Schuster et Lutz Schleich, RFA.

Concours européen – Travailler en ville

Résultats

La Commission des Communautés européennes a lancé un concours d'idées, ouvert aux architectes et aux étudiants en architecture des pays membres de la CEE, pour la conception de bâtiments du secteur tertiaire, utilisant la gamme des stratégies de conception passive. Le but de ce concours était d'encourager les architectes et les futurs architectes à prendre en compte les possibilités de ces stratégies au moment de la conception de leur projet. Le concours s'organisait selon deux sessions: l'une ouverte aux architectes praticiens, l'autre aux étudiants. Les concurrents pouvaient choisir d'intervenir sur deux types de constructions:

A: lieux de travail

B: bâtiments à usage de formation.

Les concurrents pouvaient choisir librement le site de leur projet dès lors que celui-ci se trouvait dans une ville de grande ou de moyenne importance de l'un des Etats membres de la CEE. Ils avaient également la possibilité de soumettre une de leurs réalisations récentes.

186 projets (90 pour les architectes, 96 pour les étudiants) ont été soumis au jury présidé par Edward Cullinan (Royaume-Uni) et

composé de : MM. Henri Ciriani (France), Alvaro Siza (Portugal) et Arthur Gibney (membre suppléant du jury qui remplaçait Vittorio Gregotti).

Chaque projet a fait l'objet d'un examen détaillé de la part de la Commission technique dont les conclusions ont été communiquées au jury. Au regard des projets qui lui étaient soumis, ce dernier a pu mesurer la complexité du problème posé aux concurrents et la difficulté qu'ils avaient rencontrée à concilier les trois exigences du programme, à savoir :

- créer une architecture urbaine qui favorise la qualité des lieux d'étude et de travail tout en intégrant des technologies récentes de l'information ;
- concevoir des propositions novatrices qui mettent l'accent sur le confort visuel et thermique de l'utilisateur et prennent en compte les critères économiques et financiers ;
- rechercher la réduction de la consommation de l'énergie par l'augmentation du potentiel d'éclairage naturel et l'utilisation de stratégies passives.

Les réponses des étudiants

Catégories A et B

Du point de vue du jury, le niveau des réponses des étudiants était élevé comparativement à celui des praticiens. Cependant, aucun d'entre eux n'est parvenu à répondre à tous les objectifs du concours.

1^{ers} prix ex aequo : Jean-Philippe Conan, pour l'Institut des langues à Paris ; Ernesto Echeverria Valiente, Fernando da Casa Martin, Flavio Celis d'Amico et Pablo Calvo Barrios, pour une bibliothèque à Madrid

Projets primés pour leurs qualités architectures et urbaines :

Peter E. Tansey (Irlande)

Thomas Chuck Kwan Wan (Royaume-Uni)

Bernardo Pereira, F. Abrunitosa de Brito et Pedro Texeira Rego de Oliveira Balona (Portugal)

Projet primé pour ses qualités techniques :

Stavros Melissinopoulos, Dimitris Rizos, Maria Philakouridi-Chistoloulo, Konstantinos Tsikouris, Katerina Papakonstantinou, Matina Georgopoulou, Alexandra Tseremegli (Grèce)

Mentions :

John MacPolin (Irlande)

J. Lorang et M. Gerard (Belgique)

Jean-Christophe Guimo et Paula Bernard (France)

Dionisis Tsasis (Grèce)

Klaus Oerder (France)

Sonya Kundi (Belgique)

Roman A. Jakobiak (RFA)

Salvatore La Spina (Royaume-Uni)

Panagiotis Mantziaras et Spiros Gousis (Grèce)

Brendan Francis Smyth (Royaume-Uni)

Marc Kubicki et Gerd Muller (RFA)

Paulo Graca et Carsten Kromschroder (RFA)

Ricky Gerard Cam (Royaume-Uni)

Les réponses des architectes

Catégorie « Lieux de travail »

1^{er} prix : KHR A/S, Esbensen et Islef (Danemark)

2^e prix : John Pardey et Ronald Yee (Royaume-Uni)

Autres projets primés :

Eleonora Paspaliari et Aris Sapounakis (Grèce)

Antonis Vezyroglou (Grèce)

Esther Higuera Garcia, Paloma Orgaz Cabezas et Concha Lapayese Luque (Espagne)

Alessandro Gioli, Adriana Toti, Andrea Corsi, Marco Sala, Paolo Puccetti et Vittorio Pardo Lio (Italie)

V. A. de Leeuw et A. M. van Nierop (Pays-Bas)

Mentions spéciales :

Finn Selmer, Jan Christiansen, Karl Lederhaas, Ulla Falck, Torben Wormslev, Max Kjellerup, Lemming og Eriksson, Kaare Kjerulf (Danemark)

Michele Lepore, Sabrina Marconi et Isa Scordella (Italie)

David Turrent et Jes Mainwaring (Royaume-Uni)

Tom Parmentier (Pays-Bas)

Leopoldo de Rocco, Danilo Baldini et Manuela Frugoli (Italie)

Walter Gans (RFA)

Ballini et Pitt (Luxembourg).

Catégorie « Lieux d'étude »

1^{er} prix : Avci & Parker, MAX Fordham Terry Ragget et Michael Brawne (Royaume-Uni)

Autres projets primés :

Ron Kenley, Max Eastly, David Armstrong et Lionel Lau (Royaume-Uni)

Isidro de Villota Rocha, Margarita de Luxan Garcia de Diego, Jose Luis Garcia Pascuel, Luis Martin-Roldan Perez et Julio Jesus Palomino Angui (Espagne)

Marie Pasale Corcuff (France)

Marcelo Palozzo et Francesco Spano (Italie)

Mentions spéciales :

Maurice Paillat (France)

Evagelia Vlassi, Panagiotis Vlassis et Manolis Kopidakis (Grèce)

Romano Zuretti (Italie)

H. Schreck, G. Hillmann, J. Nagel, M. Guldenberg, P. Kempchen et K. Wille

Concours international pour le logement européen

Résultats

Au mois de janvier 1988, un concours international était lancé par la Fondation d'un concours européen d'architecture (Pays-Bas), destiné à stimuler les échanges et l'exportation de savoir-faire spécifiques à l'élaboration de logements sociaux de haute densité.

L'objectif du concours était d'apporter des solutions novatrices répondant à trois questions :

- comment fournir, de manière responsable, les logements nécessaires aux groupes sociaux disposant de faibles ressources ?
- comment réaliser des infrastructures à faible coût ?
- comment imaginer de nouveaux types d'habitat et d'urbanisme qui anticipent sur les besoins futurs des usagers ?

Ce concours en deux phases, ouvert aux architectes ressortissants de sept pays européens, portait sur neuf sites réels, offerts à l'expérimentation par des communes du Danemark, de RFA et des Pays-Bas.

A l'issue de la première phase (concours d'idées), pour laquelle 141 propositions étaient soumises au jury, 27 équipes concurrentes étaient admises à poursuivre leur étude, en s'associant à un architecte de la commune où se trouvait le site de leur projet, ainsi qu'à un entrepreneur local.

Palmarès

Le jury était composé, d'une part de concepteurs, d'autre part de représentants locaux des sites concernés. Les concepteurs étaient : MM. W. Kücker (RFA), J. Weber (RFA), H. Morshuis (Pays-Bas), H. W. Struben (Pays-Bas), J. Orum-Nielsen (Danemark), H. Haagen (Danemark), D.N.N.A. Craet (Belgique) et G. Darke (Royaume-Uni). Les équipes lauréates ont été les suivantes :

Site de Holme-Arhus (Danemark)

1^{er} prix : Hofmann, Syffus & Knaack (RFA)

2^e prix : Ir. J. Prins (Pays-Bas)

3^e prix : E. Van Panhuys & R. Bais (Pays-Bas)

Site de Skade Arhus (Danemark)

1^{er} prix : MA. v.d. Berg-Dmyszewicz & J. W. Dmyszewicz (Pays-Bas)

2^e prix : Wissing Architectuur en Stedebouw (Pays-Bas)

3^e prix : F. M. de Jong et G. J. Eekel (Pays-Bas)

Site de La Haye (Pays-Bas)

1^{er} prix : M. Richardson (Royaume-Uni)

2^e prix : Panerkollektiv (RFA)

3^e prix : T. Cadet et C. Morandi (France)

Site de Emmen (Pays-Bas)

1^{er} prix : W. Ungless (Royaume-Uni)

2^e prix : H. Van der Berg (France)

3^e prix : J. Poyeton (France)

Site de Koge (Danemark)

1^{er} prix : Homan, Osorio Lobato, Yanovshtchinsky (Pays-Bas)

2^e prix : F. Hote (France)

Site de Spijkenisse (Pays-Bas)

1^{er} prix : B. Rapeaud, I. Villette, A. Brunet et J.-P. Verdier (France)

2^e prix : Hofmann, Syffus & Knaack (RFA)

3^e prix : Studio W. W. Kneffel (RFA) et Hoogstad van Tilburg (Pays-Bas)

Site de Zoetermeer (Pays-Bas)

1^{er} prix : Hofmann, Syffus & Knaack (RFA)

2^e prix : L. Jouhaud et J. P. Lanson (France)

Site de Düsseldorf (RFA)

1^{er} prix : F. M. de Jong et G. J. Eekel (Pays-Bas)

2^e prix : P. van der Meer (Pays-Bas)

3^e prix : R. M. J. Bertels (Pays-Bas)

Site de Hoorn (Pays-Bas)

1^{er} prix : N. Sigsgaard (Danemark)

2^e prix : Arge Planungsgruppe & Koelner Planwerkstatt (RFA)

3^e prix : M. Throll (RFA)

La cérémonie officielle de remise des prix a eu lieu le 19 avril 1989 à Amsterdam. Les projets y étaient exposés entre le 22 avril et le 8 mai 1989.

Remise de huit prix d'architecture European

Amélioration de la qualité de l'habitat malgré les difficultés engendrées par le trafic, conception plus souple de l'espace habitable, meilleure utilisation des réserves de terrain encore disponibles, une «biomaison» et un «Burotel», ce sont là quelques-unes des idées mises en valeur par le concours d'architecture European. Les lauréats de ces prix et les travaux primés ont été présentés récemment à l'EPF de Zurich.

MM. Jacques Richter, de Lausanne, Josef Dürrhammer, de Linz (Autriche), Andreas Müller, de Zurich, et Marcel Dillon, de Givisiez (FR), sont les quatre lauréats dont les travaux ont été considérés comme étant les meilleurs par le jury - présidé par Jacqueline Fosco-Oppenheimer - parmi les 46 projets présentés. Deux d'entre eux portent sur la mise en valeur, à des buts d'habitation, de terrains fortement exposés aux nuisances provoquées par le trafic. Jacques Richter a prévu d'aménager son projet exactement au-dessus des voies de chemin de fer, à Lausanne. Marcel Dillon a transformé un bâtiment existant pour y abriter des appartements et des bureaux combinés. Dénommée «Buro-

tel», sa réalisation est conçue pour ceux qui sont appelés à vivre et à travailler pour un temps dans une ville qui n'est pas la leur. Avec sa «biomaison» urbaine, Andreas Müller tente de tirer le meilleur parti de l'énergie disponible. Josef Dürrhammer a, quant à lui, projeté une maison dans laquelle toutes les pièces, disposées autour de la cage d'escalier, ont une surface égale. Il réalise ainsi une occupation beaucoup plus libre de l'espace.

Le jury a en outre distingué comme étant de vraies «acquisitions» les travaux présentés, certains en groupes, par Ivo Frei (Lausanne), Pascale Volait/Pierre Denis/Pierre Bureau (tous de Neuchâtel), Nicolas Delachaux (Nyon)/Thierry Moreillon (Coppet) et Christian Leuner (Aarau)/Samuel Wiederkehr/Danilo Zampieri (tous deux de Wohlen AG).

Présenter des idées et une autre vision des choses

Le concours international European, qui s'adresse à de jeunes architectes âgés de moins de 40 ans, se propose non seulement de faciliter les échanges par-dessus les frontières, mais

aussi d'offrir aux participants une plate-forme pour présenter leurs idées et leur vision des choses. Il s'agit enfin d'aider quelques-uns des lauréats à réaliser leurs projets. D'ores et déjà, les deux principaux mécènes du concours suisse, les maisons Eternit SA et Schindler Ascenseurs, sont en discussion avec deux auteurs de projet en vue d'une réalisation.

Près de 800 participants

Près de 800 jeunes architectes de France, d'Italie, d'Allemagne, d'Autriche, d'Espagne, de

Hollande, de Belgique, de Grèce et de Suisse ont participé au concours international d'architecture European. Celui-ci était placé sous le thème «Formes de la convivialité et de l'architecture d'habitation», qui laissait une très grande liberté d'expression. Tous les travaux présentés ont été exposés dans la cour Nord de l'EPF de Zurich. L'automne prochain, ils seront probablement à Lausanne, Bâle et Lugano. Puis les travaux primés, provenant des neuf pays participants, seront de nouveau exposés à Zurich.

Centre d'entretien et centre administratif en bordure de la RN16 Transjurane, à Delémont

Ouverture

La République et canton du Jura, représentée par le Service des constructions, ouvre un concours pour la construction d'un centre d'entretien et centre administratif en bordure de la route nationale 16, à Delémont.

Le concours est ouvert aux architectes inscrits au registre professionnel cantonal des bureaux d'architectes, aux architectes originaires du canton du Jura, établis ou domiciliés en Suisse depuis le 1^{er} janvier 1989, diplômés des hautes écoles.

Jury

Le jury est présidé par M. B. Luscher, architecte cantonal, et composé de: MM. J. Blumer, architectes FAS/SIA, Berne; J. Kyburz, architecte FAS/SIA, Lausanne; M.-H. Colomb, architecte FAS/SIA, Lausanne; M^{me} Fl. Ruchat-Roncati, architecte FAS/SIA, Zurich; MM. D. Nusbaumer, urbaniste cantonal, Delémont; J. Eckert, ingénieur cantonal, Delémont; B. Dula, commandant de la police, Delémont; G. Theubet, chef de la Trésorerie générale, Delémont. Suppléant: L. Theurillat, architecte SIA, Delémont. Experts:

U. Schlup, inspecteur, Office fédéral des routes; A. Voutat, chef des Routes nationales, Delémont; Ch. Socchi, chef du Service des affaires militaires, Delémont; J. Bianchi, inspecteur des routes, Delémont; M. Fell, chimiste cantonal, Delémont; J. Gagnat, Services généraux de la police, Delémont; G. Kaech, délégué à l'énergie, Delémont; J. Donzé, Service des constructions. Contrôle technique: bureau N. Wermeille et R. Heyer, architectes, Saingnégier.

Candidatures

Les architectes sont invités à prendre connaissance du règlement et du programme en s'adressant directement au secrétariat du concours, Service des constructions, 2, rue du 23-Juin, 2800 Delémont, qui enregistre aussi les inscriptions.

Délais

Consultation des documents: dès le 19 juin 1989. Inscriptions: du 19 juin au 7 juillet 1989. Remise des projets: 28 février 1990.

Bâtiments administratif, de service et d'exploitation à Neuchâtel - Concours d'idées et de projet

Ouverture

L'Office des constructions fédérales lance un concours d'idées et de projet pour un bâtiment administratif destiné à l'Office fédéral de la statistique (OFS), un bâtiment de service des CFF ainsi qu'un bâtiment d'exploitation des PTT, sur un emplacement prévu à la rue du Crêt-Taconnet à Neuchâtel.

Le concours est ouvert à tous les architectes établis ou domiciliés dans le canton de Neuchâtel, inscrits avant le 1^{er} janvier 1989 au registre neuchâtelois, ainsi qu'aux architectes originaires du canton de Neuchâtel, inscrits avant le 1^{er} janvier 1989 au REG A ou B. Participeront également à ce



Jacques Richter, Josef Dürrhammer, Andreas Müller et Marcel Dillon (de gauche à droite), auteurs des quatre meilleurs travaux du concours European organisé en Suisse, en compagnie du président de l'European suisse, Rodolphe Luscher.

concours, sur invitation de l'organisateur, 13 bureaux d'architectes domiciliés dans d'autres cantons.

Inscription

L'inscription sera accompagnée des documents suivants :

- récépissé du dépôt de garantie de Fr. 500.— versé au c.c.p. 30-520, Office des constructions fédérales, Berne, avec la mention «Concours d'idées et de projet OFS, CFF, PTT, Neuchâtel - N° 0320.37CC - 5.513.314/001/3»;
- pièce officielle attestant le domicile, le siège social et l'origine du concurrent, ainsi qu'une preuve de l'existence d'un «bureau d'architectes» au sens du règlement SIA 152;
- déclaration certifiant que le concurrent est indépendant

ou attestation de son employeur affirmant qu'il ne participe pas lui-même au concours, que ce soit comme membre du jury ou comme concurrent.

Délais

Consultation des documents du concours : dès le 5 juin 1989 au Bureau de l'urbanisme, 3, faubourg du Lac, 2^e étage, 2000 Neuchâtel (de 8 à 11 heures et de 14 à 17 heures).

Date limite d'inscription : 23 juin 1989 à l'Office des constructions fédérales, division des bâtiments, Effingerstrasse 20, 3003 Berne.

Envoi des documents du concours aux concurrents : 3 juillet 1989.

Remise des projets : plans jusqu'au 1^{er} décembre 1989, maquette jusqu'au 29 décembre 1989.

Nouveau musée de l'Acropole – Concours international

Ouverture

Le Ministère hellénique de la culture annonce le lancement d'un concours international pour la conception d'un nouveau musée destiné à accueillir les collections archéologiques prestigieuses de l'Acropole à Athènes. Ce concours, en deux phases, ouvert et anonyme, a reçu l'approbation de l'Union internationale des architectes. La première phase du concours (niveau concours d'idées) portera sur l'implantation et l'aménagement du nouveau musée, sur l'un ou plusieurs des sites proposés aux abords de l'Acropole.

La seconde phase (niveau projet) sera ouverte aux dix concurrents lauréats retenus par le jury à l'issue de la première phase.

Prestations à fournir pour la première phase :

- plan de situation (1/2000)
- plan de masse (1/500)
- 2 plans des niveaux principaux (1/200)
- 2 élévations (1/200)
- une coupe générale (1/500)
- une maquette (1/500)
- une étude technique
- des diapositives des différentes pièces graphiques et écrites ainsi que de la maquette.

Les langues de travail du concours sont l'anglais et le grec.

Jury

Le jury international sera composé de 15 membres (sept Grecs et huit étrangers); une majorité

d'architectes y sera représentée. La liste de ses membres sera publiée ultérieurement.

Prix

A l'issue de la première phase, le jury retiendra 25 projets. Leurs auteurs recevront un prix d'un montant de 4000000 DR (160 drachmes valent approximativement 1 dollar US) chacun. Les auteurs des dix meilleurs projets seront invités à poursuivre leur étude et à soumettre un projet pour la seconde phase, à l'issue de laquelle trois prix seront décernés : 8000000 DR, 6000000 DR et 4000000 DR. Sept mentions de 3000000 DR chacune seront également attribuées.

Calendrier

Date limite de réception des inscriptions : 15 juillet 1989.

Date d'expédition des documents aux concurrents : 28 juillet 1989.

Date limite de réception des questions des concurrents : 10 octobre 1989.

Date d'envoi des réponses par les organisateurs : 15 novembre 1989.

Date limite d'expédition des projets (1^{re} phase) : 31 janvier 1990.

Réunion du jury (1^{re} phase) : 23-27 avril 1990.

Date limite d'expédition des projets (2^e phase) : juillet 1990.

Réunion du jury (2^e phase) : septembre 1990.

Participation et inscriptions

Le concours est ouvert aux architectes du monde, seuls ou en équipes, jouissant de leurs droits d'exercice dans leur pays à la date du 1^{er} mai 1989.

Les concurrents devront adresser aux organisateurs, avant le 15 juillet 1989 :

- une fiche d'inscription (sur papier libre) mentionnant leurs nom, adresse, nationalité, téléphone, fax et télex;
- un justificatif du droit d'exercice de l'architecte chef d'équipe;
- le récépissé de paiement des droits d'inscription (125 dollars US, non remboursables).

Les droits d'inscription sont à acquitter

- soit par chèque bancaire établi à l'ordre de «Minister of Culture» - Erection of the new Acropolis Museum»
- soit par virement sur le compte 040/61698991 de l'Agence centrale de la Banque nationale de Grèce (ordre comme ci-dessus).

L'ensemble des éléments nécessaires à l'inscription sont à adresser à : The Ministry of Culture, Directorate of Museum Studies, Organisational Committee for the new Acropolis Museum Competition, 12 Karytsi Square, 101 86 Athènes, tél. (01) 323 62 17.

Les prix UIA et la Médaille d'Or

Afin d'encourager des mérites, des talents, ou des actions ayant une portée internationale, l'Union internationale des architectes a créé des prix, qui sont attribués tous les trois ans, à l'occasion du congrès international de l'union.

Le Conseil de l'UIA a créé, en 1984, un prix suprême, la «Médaille d'Or de l'UIA pour les contributions exceptionnelles à l'architecture», qui a la priorité sur les quatre autres prix de l'UIA, qui sont décernés, tous les trois ans, à la mémoire des premiers présidents de l'UIA :

- Prix UIA d'urbanisme et d'aménagement des territoires
- Prix UIA de la technologie appliquée à l'architecture
- Prix UIA de la critique architecturale ou de l'éducation architecturale
- Prix UIA pour l'amélioration de la qualité des établissements humains.

En principe, le jury international ne décerne qu'un seul prix dans chaque catégorie. Mais il

pourra ne pas attribuer de prix ou, au contraire, à titre tout à fait exceptionnel, en attribuer plusieurs, ou des mentions.

La Médaille d'Or est le prix le plus prestigieux que l'UIA puisse attribuer à un architecte vivant, pour le récompenser d'avoir apporté une contribution exceptionnelle à l'architecture, ou de s'être distingué par les services à l'homme et à la société à travers la profession architecturale au cours d'une période prolongée. En 1984, c'est un architecte égyptien, Hassan Fathy, qui a reçu cette Médaille d'Or, suivi en 1987 par Reima Pietila, de Finlande.

Les candidatures doivent être envoyées par les sections de l'UIA, ou par des associations d'architectes, étant entendu qu'une section peu proposer des candidats quels que soient leur nationalité et leur lieu de résidence. Elles sont à adresser au secrétariat général de l'UIA, 51, rue Raynouard, 75016 Paris, au plus tard deux mois avant la réunion du jury.

Prix européen d'architecture industrielle

Le prochain salon Constructa Hannover aura lieu du 1^{er} au 7 février prochain. Dans le cadre de cette vaste présentation internationale, qui regroupe sous un même toit dix expositions spécialisées, un concours a été lancé, doté de 30000 deutschmarks, qui se propose de récompenser un bâtiment industriel particulièrement réussi, construit après 1987.

Le but de ce Prix européen d'architecture industrielle, dont ce sera la deuxième édition en 1990, est d'attirer davantage

l'attention sur l'architecture industrielle, encore trop souvent négligée dans de nombreuses villes et communes.

En 1986, le premier prix avait été remporté par le Norman Fosters Renault Center de Swindon, en Grande-Bretagne. Pour obtenir le dossier d'inscription à ce concours (date limite : 1^{er} juillet 1989), s'adresser à : Institut für Baukonstruktionen und Industriebau, Professor H. C. Schulitz, Technische Universität Braunschweig, Pockelstr. 4, Postfach 33 29, D-3000 Braunschweig.